

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Tenue le 26 septembre 2022 à 18 h
Au 387, rue Laurier, Laval, H7N 2P3

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Talia Hallmona, présidente du Conseil d'administration de Culture Laval, souhaite la bienvenue à toutes et tous à l'occasion de cette 8^e AGA de Culture Laval. Elle souligne la présence de Nicholas Borne – conseiller municipal du district de Laval-les-Îles, Suzie Bélanger – directrice générale adjointe – services de proximité de la Ville de Laval, Louise Lortie - conseillère municipale du district de Marc-Aurèle-Fortin, Dimitri Latulippe – Directeur régional – ministère de la Culture et des Communications, ainsi que de nombreux professionnels de la Ville de Laval. Elle rappelle que les observateurs sont les bienvenus, mais ne pourront ni intervenir ni voter.

Vingt-trois (23) membres en règle étant présents sur un total de 111 à ce jour, Talia Hallmona constate le quorum et déclare l'assemblée générale ouverte. Il est 18h15.

2. Nomination d'une présidente et d'un secrétaire d'assemblée

Talia Hallmona invite l'assemblée à nommer une présidente et un secrétaire d'assemblée.

RÉSOLUTION AGA 2022.1

Il est proposé par Talia Hallmona, appuyée par Charlotte Panaccio-Letendre, de nommer Christine Huard à titre de présidente d'assemblée et Jean-François Ouellet à titre de secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Christine Huard souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle rappelle que seuls les membres actifs, les membres actifs relève et les membres corporatifs actifs en règle ont le droit de vote et peuvent appuyer une résolution. Elle mentionne que les personnes votantes ont reçu un carton de couleur lors de l'accueil.

La présidente d'assemblée présente l'ordre du jour et demande des propositions pour son adoption.

RÉSOLUTION AGA 2022.2

Il est proposé par Sylvie Lemay, appuyée par Jacques Foucher, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 septembre 2021

Christine Huard invite l'assemblée à prendre connaissance du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle, disponible sur le site Web de Culture Laval.

Elle demande aux membres ayant assisté à cette assemblée s'ils souhaitent apporter des modifications à ce document. Aucune modification n'est demandée.

RÉSOLUTION AGA 2022.3

Il est proposé par Benoit Henry, appuyé par Érika Palmer, d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 23 septembre 2021 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

5. Mot de la présidente

Talia Hallmona présente les grandes lignes du mot de la présidente, présenté intégralement dans le rapport d'activités.

Mme Hallmona remercie les grands collaborateurs de Culture Laval : le ministère de la Culture et des Communications du Québec, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Services Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil des arts du Canada et la Ville de Laval.

6. Rapport d'activités 2021-2022

Le rapport annuel est disponible intégralement sur le site Web de Culture Laval. Talia Hallmona, Marianne Coineau et Rachel Sansregret présentent les faits saillants de l'année et les grands dossiers sur lesquels l'équipe et le conseil d'administration ont travaillé. Mme Hallmona remercie chaleureusement les administrateurs qui ont terminé leur mandat auprès de l'organisme.

7. Rapport financier 2021-2022

7.1. Présentation des États financiers au 31 mars 2022

Karine Labelle, CPA de la firme *Lussier Labelle*, présente les états financiers de Culture Laval pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022.

Elle présente le rapport standard sans réserve. Le bénéfice net est de 3 452 \$ pour l'exercice 2021-2022. Elle nous informe des écarts entre les produits 2021-2022 et ceux de 2020-2021, elle fait le même exercice pour les dépenses en apportant des précisions et en expliquant les raisons de ces écarts.

L'organisme est en très bonne santé financière.

7.2. Nomination du cabinet d'audit externe pour l'année 2022-2023

Christine Huard transmet la recommandation du conseil d'administration de nommer à nouveau la firme *Lussier Labelle, CPA inc.* à titre d'auditeur externe pour l'année financière 2022-2023.

RÉSOLUTION AGA 2022.4

Il est proposé par Talia Hallmona, appuyée par Mario Borges, de nommer la firme *Lussier Labelle, CPA inc.* à titre d'auditeur externe pour l'année financière 2022-2023.

Adoptée à l'unanimité.

8. Priorités 2022-2023

Marianne Coineau présente sommairement les priorités 2022-2023. Parmi les grands dossiers qui seront portés par l'équipe cette prochaine année, elle mentionne :

- Co-coordonner le PDCRL conjointement avec la Ville de Laval et mettre en œuvre les actions relevant de Culture Laval.
- Poursuivre la consolidation de la structure organisationnelle de Culture Laval.
- Assurer la relance des activités de concertation de Culture Laval.
- Poursuivre les représentations et les différentes actions initiées pour soutenir le secteur culturel dans un contexte post pandémie et de pénurie de main-d'œuvre.
- Poursuivre les actions liées au développement numérique régional.
- Entreprendre l'élaboration de la première planification stratégique quinquennale de Culture Laval.

9. Recommandations de l'assemblée

Christine Huard invite l'assemblée à prendre la parole en levant la main.

Lysane Gendron félicite Culture Laval pour son travail.

Mario Borges demande des précisions sur la diminution du nombre de membres individuels, sur l'annonce de bonification des subventions au fonctionnement et précise que le milieu est prêt à épauler Culture Laval dans sa mission.

Jacques Foucher propose que Culture Laval évalue le partenariat entre l'UDA et le Collège Lionel-Groulx pour recruter des membres relève.

10. Élection des membres du conseil d'administration

Présidence et secrétariat d'élection

Christine Huard ouvre la période d'élection et demande des propositions pour nommer la présidence et le secrétaire d'élection.

RÉSOLUTION AGA 2022.5

Il est recommandé par Érika Palmer de nommer Marie-Michèle Limoges à titre de présidente d'élection, Jean-François Ouellet à titre de secrétaire d'élection, ainsi que Marianne Coineau et Rachel Sansregret à titre de scrutatrices d'élections.

Il est proposé par Érika Palmer, appuyée par Charlotte Pannaccio-Letendre, d'adopter cette équipe pour les élections.

Adoptée à l'unanimité.

La présidente d'élection présente les procédures d'élection, les postes à pourvoir et les candidats. Elle annonce les administrateurs élus par acclamation.

Mises en candidature – Patrimoine, histoire et culture scientifique : 3 postes à pourvoir (mandat de 2 ans)

Candidates	Proposées par :	Refus
Guylaine Archambault	Sylvie Lemay	
Sylvie Lemay	Talia Hallmona	

Élues par acclamation :

Élues	Discipline ou organisme	Type membre
Guylaine Archambault	Culture scientifique	Actif
Sylvie Lemay	Patrimoine	Actif

Mises en candidature — Diffusion : 1 poste à pourvoir (mandat de 2 ans)

Candidate	Proposée par :	Refus
Érika Palmer	Lelia Sfeir	

Élue par acclamation

Élue	Discipline	Type membre
Érika Palmer	Diffusion	Actif

Mises en candidature — Arts et Lettres : 2 postes à pourvoir (mandat de 2 ans)

Candidats	Proposés par :	Refus
Lelia Sfeir	Érika Palmer	
François Tardif	Talia Hallmona	

Élus par acclamation

Élus	Discipline ou organisme	Type membre
Lelia Sfeir	Médiation	Actif
François Tardif	Arts et lettres	Actif

Mise en candidature — Relève : 1 poste à pourvoir (mandat de 2 ans)

Candidate	Proposée par :	Refus
Coralie Roberge	Audrey Gaussiran	

Élue par acclamation

Élue	Discipline ou organisme	Type membre
Coralie Roberge	Cirque	Actif

11. Levée de l'assemblée

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été traités, Christine Huard propose la levée de l'assemblée générale annuelle des membres de Culture Laval.

RÉSOLUTION AGA 2022.6

Il est proposé par Érika Palmer, appuyée par Audrey Gaussiran, de procéder à la levée de l'assemblée générale du 28 septembre 2022 de Culture Laval. Il est 19h25.

Adoptée à l'unanimité.



Érika Palmer, présidente de Culture Laval

LISTE DES PRÉSENCES

Membres présents :

Mario Borges
Gabrielle Desgagnés-Duclos
Jacques Foucher
Audrey Gaussiran
Marie-Pierre Gendreau
Christine Huard
Cassandra Lescarbeau
Talia Hallmona
Luc Melanson
Philippe Mérizzi
Francine Metthé
Érika Palmer
Charlotte Panaccio-Letendre
Lelia Sfeir
François Tardif
Lucette Tremblay
Claire Varin
Sylvie Lemay
Marie-Michèle Limoges
Jocelyne Thibault
Benoit Henry
Lawrence Hagg
Noémi Bélanger

Observateurs-trices :

Marie Cousin
Pascale Daigle
Fleur Froidefond
Lysane Gendron
Olivia Généreux-Soares
Louise Lortie
Suzie Bélanger
Alexandre Kénol
Pénélope Sévigny
Emmanuelle Waters
Dimitri Latulippe

Également présents :

Karine Labelle
Rachel Sansregret
Marianne Coineau
Maude Fraser Jodoin
Éric Boulanger
Émilie Frenette
Flavie Jourdain
Marie-Pier Leclerc

Marie-Ève Leclerc-Parker
Adler Louis-Jean
Jean-François Ouellet